

Selon le Proviseur de cet établissement, certains enseignants véreux entretiennent avec leurs jeunes élèves filles. Une pratique qui, selon Madame Owona Mireille Marie-Laure, au plan de l'éthique et de la déontologie, constitue une faute lourde et juridiquement répréhensible.

Le Proviseur du général Lycée Leclerc interdit toute relation sexuelle entre les membres du corps enseignant et leurs élèves jeunes filles. Dans une note de service, le chef de cet établissement adresse une ultime mise en garde à ses collaborateurs.

Ci-dessous la teneur en intégralité :